

# MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

## Conseil municipal : séance du 14 mars 2019

**Étaient présents** : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Bodin, Le Breton, Courtois, Barbier et Guetté.

**Pouvoirs** : M. Vivion donne pouvoir à M. Courtois.

**Absentes excusées** : Mmes Chevalier, Gaboriau et Levesque.

### Finances

**Subventions** – Les subventions suivantes sont votées :

- ⇒ ADMR Maucernay.....500 €
- ⇒ MFR Bressuire .....10 €
- ⇒ MFR – Mauléon .....40 €

**Admission en non-valeur** – Suite à la demande du Trésorier, une somme de 150 € est admise en non-valeur :

**Vote des taux** – Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition de l'année 2018 et vote les taux suivants :

- ⇒ Taxe d'habitation : 12.70 %
- ⇒ Foncier bâti : 18.81 %
- ⇒ Foncier non bâti : 34.95 %

**Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2018** – Le conseil municipal valide les montants suivants :

Réalisé 2018	Budget communal	Lotissement "champ blanc"	Total
Résultat reporté	199 078.02	-113 311.07	85 766.95
Affectation au 1068	199 078.02	0.00	199 078.02
Dépenses fonctionnement	747 580.59	424 321.76	1 171 902.35
Recettes fonctionnement	1 086 196.30	381 464.55	1 467 660.85
<b>Résultat de l'année</b>	<b>338 615.71</b>	<b>-42 857.21</b>	<b>295 758.50</b>
<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>338 615.71</b>	<b>-156 168.28</b>	<b>381 525.45</b>
Résultat reporté	461 607.86	-424 321.76	37 286.10
Dépenses Investissement	628 026.32	334 744.65	962 770.97
Recettes investissement	321 244.17	424 321.76	745 565.93
<b>Résultat de l'année</b>	<b>-306 782.15</b>	<b>89 577.11</b>	<b>-217 205.04</b>
<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>154 825.71</b>	<b>-334 744.65</b>	<b>78 553.46</b>
Résultat global reporté	660 685.88	-537 632.83	123 053.05
Affectation au 1068	199 078.02	0.00	199 078.02
Dépenses	1 375 606.91	759 066.41	2 134 673.32
Recettes	1 407 440.47	805 786.31	2 213 226.78
<b>Résultat de l'année</b>	<b>31 833.56</b>	<b>46 719.90</b>	<b>78 553.46</b>
<b>Résultat global</b>	<b>493 441.42</b>	<b>-490 912.93</b>	<b>2 528.49</b>

**Vote du budget 2019** – Le conseil municipal vote les budgets suivants :

Prévisionnel 2019	Budget communal	Lotissement du Champ blanc	Total
Dépenses fonctionnement	1 060 001	676 430	1 736 431
Recettes fonctionnement	1 060 001	676 430	1 736 431
Dépenses Investissement	686 000	684 745	1 370 745
Recettes investissement	864 328	684 745	1 549 073

### **Principaux travaux réalisés en investissement**

Gros travaux de bâtiments.....	415 000 €
Gros travaux de voirie.....	45 000 €
Achat de matériel.....	80 000 €
Aménagement de terrains .....	10 000 €
Aménagement centre-bourg .....	3 000 €
Financement travaux SIEML.....	19 000 €
Montant non affecté.....	178 328 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>750 328 €</b>

**Création d'un budget annexe** – Dans le cadre du projet de viabilisation du lotissement « La Hayère 3 », le conseil municipal décide de créer un nouveau budget annexe intitulé « Lotissement La Hayère 3 », ce budget sera assujéti à la TVA.

**Fonds de concours au SIEML** – Le conseil municipal accepte de verser un fonds de concours de 638.50 € net de taxe au SIEML pour la réparation du candélabre n°60-2 situé devant la mairie. Ce montant correspond à 75 % du montant de l'opération à savoir 851.33 €.

## **Affaires sociales**

**Tarif ALSH été 2019** – Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

QF < à 350 .....	11.30 €
QF entre 351 et 720 .....	12.40 €
QF > à 721 .....	14.10 €
Sortie.....	3.40 €

Les réductions suivantes seront accordées en fonction du nombre de jours de fréquentation

- ⇒ 1 à 4 jours : plein tarif
- ⇒ 5 à 8 jours : réduction de 4 %
- ⇒ 9 à 12 jours : réduction de 8 %
- ⇒ 13 à 15 jours : réduction de 12 %

**Accueil péricentre** pour les enfants présents de 7h00 à 9h00 et/ou de 17h00 à 19h00

- ⇒ Quotient < à 350.....2.29 €/heure
- ⇒ Quotient entre 350 et 720.....2.74 €/heure
- ⇒ Quotient > à 721.....3.03 €/heure
- ⇒ MSA autre.....2.89 €/heure
- ⇒ MSA 79.....2.37 €/heure

**Journée citoyenne** – La commission propose d'organiser un marché de producteurs et de créateurs le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019. Durant cette journée, une photo de la population pourrait être envisagée. Les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place (via les produits du marché). La commission ne souhaite pas organiser la préparation de repas.

La commission envisage également de refaire une photo de la population. La date sera à fixer.

**Sortie de fin de mandat** - La date retenue est le samedi 5 octobre 2019.

Seront invités : l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal et les conjoints. Une participation sera demandée aux conjoints.

La proposition qui est faite par la commission : CAP SUR L'ILE D'AIX (par Besson voyage). La journée sera à « peaufiner » en fonction de ce qui est proposée et ce que la commission souhaite.

**Remplacement de la directrice du service enfance** – Béatrice Pineau a été recrutée pour remplacer Amélie. Elle a débuté le 11/03/2019. Le conseil municipal décide de créer un poste non-permanent d'adjoint territorial d'animation à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 pour une durée d'un an.

## **Bâtiments communaux**

**Rénovation de la salle de sport** – Le conseil municipal décide de retenir le bureau d'études ARCANE pour la mission d'étude de faisabilité et de chiffrage de la réfection de la salle. Montant des honoraires 3 000 € HT.

### **Maison de l'enfance**

**Portail de la cour** – Trois devis ont été réalisés :

- ⇒ MS Retailleau..... 2 061.00 € HT
- ⇒ ACES..... 4 469.36 € HT

⇒ ANJ Système ..... 4 934.23 € HT

Le devis de la société MS Retailleau est retenu avec la version portail en acier et visiophone filaire.

**Mairie** - L'entreprise RENOVAL a fait savoir qu'elle ne pouvait pas répondre à la demande de devis. D'autres sociétés vont être sollicitées.

**Sacristie** - Des devis ont été demandés pour le remplacement du placard : habillage des murs et création d'un meuble avec les bénévoles de la paroisse.

**Mobilier urbain** – Des devis ont été demandés pour le remplacement et de la remise en état de jeux ainsi que l'achat d'un banc et une table de pique-nique.

⇒ Comat et Valco ..... 5 960.00 € HT

⇒ Mag équip ..... 5 405.00 € HT

⇒ Vedif ..... 4 869.00 € HT

La commission propose de retenir le devis de VEDIF.

**Local des associations** – Un devis a été établi par la société GASD pour le démoussage de la toiture. Montant : 540 €.

La commission « Voirie-Urbanisme envisage d'agrémenter le parking avec un peu de verdure. Il faut voir si des travaux doivent être envisagés préalablement sur le bâtiment.

## Voirie - Urbanisme

**Balayeuse** – Le conseil municipal accepte de céder 50 % des parts de la balayeuse achetée en 2002 à la commune de La Plaine pour un montant de 1 250 € (somme correspondant à 50 % du montant de l'estimation du matériel). Afin de calculer le temps de fonctionnement pour chaque commune, un compteur sera installé. Les factures d'entretien seront proratisées.

**Station d'épuration** – Des aérateurs devraient être installés d'ici la fin du mois de mai. La clôture de la station sera effectuée dans les mois à venir et le curage est prévu pour cet été si le plan d'épandage est validé à temps.

**Panneaux Lotissement** – Le conseil municipal valide l'indication du prix au m<sup>2</sup>. L'installation sur le terrain de l'entreprise Pasquier n'étant pas possible, le panneau de la route d'Yzernay sera posé à proximité du local des associations.

**Lotissement « La Hayère 3 »** - Concernant les zones humides, les sondages sont négatifs. Le relevé topographique est en cours.

Louis-Marie Guetté propose de demander au CPIE de venir donner une explication sur la gestion de l'eau à la parcelle lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le 4 avril 2019.

**Entretien des avaloirs** – L'entretien est de la compétence communale. Néanmoins, l'ADC propose de bénéficier du tarif négocié. Le montant pour la commune serait de 142.50 € pour 19 avaloirs.

**Éclairage public** – Un plan d'éclairage va être réalisé par l'employé communal car en 2018 il y a eu d'importantes consommations d'électricité pour l'éclairage public. Il semble que certaines lampes restent allumées en permanence alors que ce n'est pas nécessaire.

Les travaux de la rue des chênes sont terminés. Il faut demander au SIEML s'il est possible de poser une lanterne à led sur le lampadaire situé près du transformateur de la salle de sport afin d'améliorer l'éclairage du parking.

## Agglomération du Choletais

**SCOT** – Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet arrêté de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération du Choletais.

**Bibliothèque** – Une carte unique, permettant d'accéder à toutes les bibliothèques du territoire de l'ADC, va être mise en place.

## Questions diverses

**Course Cholet Pays de la Loire** – La course, qui aura lieu le dimanche 31 mars 2019, passe par la commune vers 12h20. La Cerquoise Amicale Vélo est chargée de trouver des signaleurs et d'organiser la sécurité. Au retour, un vin d'honneur leur sera offert par la commune au local des associations.

**Photocopieur de l'Agence Postale** – Une convention va être établie pour une mise à disposition du photocopieur à la supérette qui devra assurer les frais de fonctionnement. Le contrat d'entretien va être transféré au nom de Vival.

**Prochaine réunion le jeudi 4 avril 2019 à 20h15**